

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	89 (1960)
Heft:	2
Rubrik:	Voyage du Corps enseignant 1960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

consciente de ses droits mais aussi de ses obligations à l'égard de la société et de sa responsabilité envers son destin. »¹

Est-il possible de concilier ainsi que tend à le prouver M. Colaković, les exigences d'une éducation fondée sur une idéologie très précise – celle d'un Etat socialiste – avec les conditions qui semblent nécessaires au libre épanouissement de la personnalité, c'est ce que nous pouvons légitimement nous demander.

Quoiqu'il en soit, l'exemple de la Yougoslavie nous semble illustrer très clairement cette alternative devant laquelle on se trouve fatalement placé quand on aborde la question de l'enseignement du civisme. Chacun des pays dont nous avons parlé a résolu le problème selon son tempérament propre, sa tradition pédagogique, ou la forme de son régime politique.

¹ Loi générale sur l'enseignement en Yougoslavie, traduction française, Belgrade, 1959, p. 30-31.

Voyage du Corps enseignant 1960

L'avis qui a été publié dans le dernier numéro du *Bulletin pédagogique* a rencontré un écho très favorable.

Nous pouvons, dès lors, prévenir les intéressés qu'étant donné le nombre des personnes déjà inscrites, le voyage aura lieu à la date prévue et aux conditions matérielles indiquées.

Le délai d'inscription est définitivement fixé au *15 mai*.

L'inscription doit se faire en bonne et due forme et ne devient effective qu'avec le versement du montant convenu, soit 260 fr. Cette somme doit être versée au compte de chèques IIa 3453, *Pèlerinage du corps enseignant, Fribourg*.

Il serait utile que chacun des participants mettent précieusement de côté les informations qu'il rencontrerait sur n'importe quelle étape du voyage, pour en faire bénéficier ses compagnons de route.

Parcours approximatif: Fribourg, Thoune, le Susten, les Grisons, Merano, Bolzano, Trente, Vérone, Padoue, Venise, Ravenne, Mantoue, Locarno, Sion, Fribourg.

Celui qui aurait une proposition intéressante à formuler à ce sujet est prié de le faire aussitôt que possible.